



FAQ

Création de cours sur UMTICE



Le Mans
Université

Pôle Ressources
Numériques

FAQ - Création de cours sur UMTICE

1 - Je ne retrouve pas mes cours dans le formulaire automatique:

Vos heures d'enseignement doivent être déclarées dans SPE, rapprochez-vous de votre responsable de formation ou administratif.

2 - Mon cours a été créé avec la méthode automatique, mais mon cours ne contient pas d'étudiants:

Les étudiants n'ont peut-être pas encore finalisé leur inscription pédagogique, veillez à ce qu'ils aient terminé leur inscription pour qu'ils puissent rejoindre le cours.
Pour savoir si des étudiants sont à venir, rapprochez-vous de la scolarité.

3 - J'ai créé mon cours avant l'ouverture du formulaire disponible sur cours.umontpellier.fr (avant Mars 2020), comment faire pour profiter de la synchronisation automatique des étudiants ?

La synchronisation pour les anciens cours requiert une intervention manuelle.
Contactez l'assistance en communiquant via votre email universitaire:

- La raison de la demande
- Le lien vers le cours
- Code apogée OU l'intitulé de votre Unité d'Enseignement

4 - Qu'est-ce qu'un code apogée?

Chaque cours présent dans une maquette de formation possède un code APOGEE enregistré dans le SI Scolarité. Il est composé de lettres et de chiffres qui font référence au libellé d'un cours.
Ce code est utile sur UMTICE pour faire le lien entre les cours des enseignants et les étudiants qui y sont inscrits. Un exemple : 101AB02.



FAQ - Création de cours sur UMTICE

5- Comment fonctionne la synchronisation automatique des étudiants ?

La synchronisation automatique des étudiants est basée sur le code apogée. Une fois le code reçu par le système, il permet de faire le lien entre un effectif d'étudiants (appelé cohorte) et le cours.

Une méthode d'inscription "Synchronisation par cohorte" est ouverte dans le cours, les étudiants seront alors inscrits au cours.

6 – J'ai déjà des étudiants et collègues enseignants dans mon cours, que se passe-t-il si j'ajoute la synchronisation par cohorte?

Rien ne changera pour les étudiants et enseignants déjà dans le cours.

7 – Je dois restreindre l'accès d'un étudiant dans mon cours:

Contactez l'assistance UMTICE: umtice-prn@univ-lemans.fr

8 – Je souhaite revenir à une méthode classique et supprimer la synchronisation par cohorte dans mon cours:

Contactez l'assistance UMTICE: umtice-prn@univ-lemans.fr

9 - Avec une synchronisation par cohorte, à partir de quand les étudiants arrivent dans mon cours ?

Les étudiants sont ajoutés dans une cohorte lorsque les inscriptions administrative et pédagogique sont complètes.



FAQ - Création de cours sur UMTICE

10 - Mon étudiant a fait son inscription pédagogique en retard. Sera-t-il synchronisé dans mon cours par la suite ?

Oui, une fois l'inscription complète, il sera pris en charge et ajouté automatiquement dans un délai de 24h dans le cours grâce à la synchronisation par cohorte.

11 - Les cohortes fonctionnent t-elles pour les groupes d'étudiant dans un cours ?

Les cohortes ne sont pas disponibles pour les groupes. Les cohortes sont à l'échelle de l'espace cours. Par exemple: Tous les étudiants du cours "Droit des affaires" sont dans une cohorte, mais aucune distinction n'est possible entre les étudiants du même cours provenant du groupe A ou B.

12 - Pourquoi un étudiant qui ne doit plus venir à mon cours a encore l'accès ?

Le système garde une sécurité de quelques jours avant de désynchroniser un étudiant, pour éviter les mauvaises manipulations. Il sera retiré après ce délai (environ 15 à 30 jours)

13 - Que se passe-t-il pour les travaux remis d'un étudiant désinscrit ?

Ses travaux sont supprimés du cours.

14 - Que faire à la fin de l'année scolaire ?

Cette question est en cours de travail par les équipes pour proposer une gestion encore plus simple de vos espaces cours d'une année à l'autre. Vous recevrez une communication au cours de l'année à ce sujet.



FAQ - Création de cours sur UMTICE

15 - Peut-on ajouter plusieurs cohortes, dans un espace cours ?

Les groupements de cohortes peuvent exister, ceci demande une intervention manuelle de l'assistance. Contactez l'assistance UMTICE avec les codes apogées des UE: umtice-prn@univ-lemans.fr

Pour toutes autres demandes contactez l'assistance UMTICE:
umtice-prn@univ-lemans.fr

